Trechorum oculatorum Monographia

par

J. Putzeys.

Les pages qui vont suivre ne sont qu'un démembrement d'un travail plus étendu qui a pour objet la monographie générale des Tréchides. A défaut de matériaux suffisans il ne m'a encore été possible de terminer ni la partie des Trechus privés d'yeux distincts (Anophthalmus) ni plusieurs genres de Tréchides exotiques.

Ce sera l'objet de mémoires ultérieurs.

A l'exemple de Latreille, Dejean avait réuni les Trechus et les Bembidium dans un même groupe sous le nom de subulipalpes, et il y avait joint les Lachnophorus (Spéc. gén. des Col. V. 1 (1831)).

Les caractères communs étaient: pénultième article des palpes renflé vers l'extrémité; dernier article terminé en pointe. Jambes antérieures fortement échancrées; les deux premiers articles des tarses dilatés chez les ♂. Elytres non tronquées à l'extrémité.

Erichson (Die Käf. de M. Brandb. (1837) I. 119) réunit dans son groupe des Trechini, les genres Patrobus, Trechus, Pogonus et Bembidium dont les caractères généraux sont ainsi résumés: Ligula cornea, apice dilatato liberoque: paraglossis membraneis, apice liberis. Elytra integra. Tarsi antici maris articulis 2 primis dilatatis, subtus biseriatim pectinato-setosis.

Cet arrangement fut adopté par Schiödte (Danm. Eleuth. I. 319).

Mr. Lacordaire (Gén. des Col. I. 364 (1854)), se plaçant au même point de vue, donna le nom de Pogonides à sa XXXVI. tribu, dans laquelle il fit entrer, outre les Patrobus, Trechus et Pogonus, les genres Omphreus, Stenomorphus, Dicaelindus, Cardiaderus, Systolosoma, Merizodus, Aemalodera et Aëpus; mais il en exclut les Bembidium, qui ont le dernier article des palpes très petit et véritablement subulé, tandis que chez les Trechus cet article est grand et en cône allongé.

Cette division, admise par Jacquelin Duval (Gén. des Col. d'Europe I. 20. 1855), a été combattue par Schaum

(Deutschl. Ins. I. 364. 1858) qui a démontré l'hétérogénité des élémens sur lesquels elle se base.

Dans sa répartition des Carabiques de Scandinavie, Thomson a établi une sous-famille des Harpalides, ainsi définie:

Mesosternum antice deplanatum vel excavatum, haud carinatum. Acetabula antica occlusa. Tibiae anticae intus excisae vel emarginatae, calcaribus altero apici, altero supra apicem insertis.

Il y a fait figurer les tribus des Loricerina, Clivinina, Elaphrina, Trechina, Broscina, Brachinina, Lebiina, Feroniina, Licinina, Panagaeina, Chlaeniina et Harpalina.

Les Trechina, contenant les genres Bembidium, Trechus, Blemus et Patrobus, ont pour caractères communs: les épimères du mésothorax n'atteignant pas les hanches et dilatés vers les épaules; les mandibules portant un point pilifère au dessus du milieu de leur côté externe; le front muni, de chaque côté, de deux points pilifères, les épimères du métathorax sont distincts; les tibias antérieurs sont sinués antérieurement.

Quoique cet arrangement soit appuyé sur des caractères dont il n'avait pas encore été fait usage, je ne puis admettre que ces caractères prévalent sur ceux que fournissent les organes de la bouche et l'ensemble des formes.

Je crois donc devoir maintenir le groupe des Tréchides tel qu'il a été limité par Schaum.

Languette s'élargissant vers son extrémité, un peu arrondie au sommet, généralement surmontée de 8 longs poils, dont 2 au milieu et 3 de chaque côté.

Paraglosses dépassant notablement la languette, ciliées intérieurement.

Dernier article des palpes à peu près de la même longueur que le précédent, se terminant en pointe.

Sillons frontaux larges, profonds, arqués, se prolongeant jusqu'en dessous de la tête après avoir longé les yeux.

Episternes du mésosternum s'élargissant vers la région humérale.

Les deux premiers articles des tarses des ♂ sont élargis, presque triangulaires, dilatés intérieurement.

La pubescence des articles commence dès le deuxième article (elle ne commence qu'au troisième chez les Pogonus, Patrobus etc.); le premier porte ordinairement quelques longs poils à son extrémité interne. — Le labre est échancré.

Les mandibules ont, à leur base interne, une forte dent plus ou moins divisée; elles sont aiguës à l'extrémité et

portent un point pilifère à la partie supérieure de l'excavation du bord externe. Deux points pilifères sont placés de chaque côté des yeux, entre ces organes et le sillon arqué.

La base des élytres est dépourvue d'un rebord spéciel s'étendant (comme chez les Feronia p. ex.) de l'écusson aux épaules; seulement le rebord marginal se prolonge plus ou moins au delà des épaules.

Il existe une petite strie de longueur variable, entre l'écusson et la première strie.

Ordinairement, la strie marginale contourne l'extrémité de l'élytre et se relève en face de la cinquième strie (parfois de la troisième), à laquelle elle se réunit plus ou moins distinctement.

Les genres appartenant au groupe des Tréchides sont peu nombreux.

I. Trechus, présentant tous les caractères du groupe et comprenant par conséquent les sous-genres

a) Anophthalmus qui n'en diffère essentiellement que par l'extrême petitesse ou l'absence des yeux.

b) Epaphius, ayant la dent du menton entière.

c) Thalassophilus, chez lesquels la courbure de la première strie se relève en face de la troisième.

d) Cnides (voy. ci-après T. rostratus).

II. Aemalodera Sol., chez lesquels la dent du menton est entière, le dernier article des palpes est assez épaissi vers la base et qui, pour le surplus, se rapprochent beaucoup de certains Trechus de Madère.

III. Aëpus, ayant la dent du menton entière, le dernier article des palpes très étroit, le pénultième très large à l'extrémité, une épine recourbée sous le pénultième article des tarses antérieurs. — Le genre Thalassobius Sol. n'en diffère pas.

IV. Perileptus, présentant tous les caractères des Aëpus, quoiqu'ayant un aspect très différent, dû principalement à ce que les yeux sont saillans. La première strie des élytres ne se relève pas à l'extrémité et les yeux sont pubescens.

? V. Je ne connais le genre Tachynotus que par une indication trop sommaire qu'en donne Motschulsky (B. M. 1861 p. 100) et par la très mauvaise figure de l'unique espèce (T. castaneus). Je crois cependant que ce genre fait partie des Tréchides.

Je reviens maintenant aux Trechus proprement dits, qui forment l'objet principal de ce mémoire.

C'est Clairville qui, dans le tome II. (p. 22) de son Entomologie helvétique, a créé le genre Trechus; mais bien qu'il y ait placé les T. rubens (il l'a figuré pl. II. f. 6) et micros, il a cependant étudié et figuré les caractères de l'Acupalpus meridianus L. C'est ainsi qu'il représente la languette comme surmontée de deux soies, tandis qu'il y en a 8 chez les Trechus. Ce qui parait l'avoir surtout porté à réunir ces insectes, c'est la forme conique du dernier article des palpes.

Ce n'est donc pas sans quelque raison que Curtis, séparant ces élémens hétérogènes, a réservé le nom de Trechus aux insectes que Clairville a plutôt eus en vue, et a attribué aux Car. minutus, rubens etc. un nom à peu près nouveau: celui de Blemus; je dis à peu près, parce que jusqu'alors, ce nom avait servi à désigner des insectes placés antérieurement parmi les Bembidium.

Je ne discuterai pas la question de savoir si le genre qui m'occupe en ce moment doit nécessairement, d'après la règle d'antériorité, porter le nom de Blemus ou bien celui de Trechus dont les caractères ont été assez bien établis par Dejean qui y a réparti toutes les espèces connues en 1831.

Je me rangerai à l'opinion généralement admise et j'accepterai le nom de Trechus.

Généralités.

La languette est plus ou moins nettement tronquée; ses paraglosses, plus ou moins longues et étroites, sont toujours séparées du corps de la languette et plus longues que celle-ci.

Le labre est assez court, jamais tronqué, toujours un peu échancré en arc de cercle; parfois cependant cette échancrure semble formée par deux lignes obliques, parfois aussi le fond de l'échancrure est bisinué p. ex. micros, discus.

Le menton est court, les lobes externes sont arrondis en dehors, anguleux à leur extrémité interne, plus élevés que la dent centrale qui est ordinairement bifide, ou partagée par un sillon profond qui en divise l'extrémité. Parfois, mais rarement (p. ex. T. secalis) la dent est épaisse et nullement divisée. Les deux derniers articles des palpes sont à peu près de même longueur, mais le pénultième est en massue allongée, et le dernier, moins épais dès sa base, s'amincit graduellement jusqu'à l'extrémité qui, cependant, est un peu

tronquée. Il est plus étroit dès la base chez les T. cautus, custos.

Les antennes sont très variables: quelquefois elles atteignent le milieu des élytres, quelquefois elles ne dépassent pas la base du corselet; souvent, elles grossissent légèrement de la base à l'extrémité. La longueur la plus ordinaire est celle de la moitié du corps; leurs articles sont parfois cylindriques, sauf ceux de la base, mais le plus souvent ils sont en massue plus ou moins allongée; dans quelques espèces, cependant, les articles supérieurs sont presque moniliformes. La longueur relative des deuxième et quatrième articles offre un bon caractère, pour autant qu'il soit observé avec beaucoup de soin, car le sens dans lequel on examine cet article le fait paraître plus ou moins long; lorsque les antennes sont ramenées en arrière, il est plus long intérieurement qu'extérieurement.

De chacun des côtés de la base de l'épistome part un sillon arqué qui contourne l'oeil en laissant en dessous de celui-ci un bourrelet plus ou moins large, et qui va aboutir, en dessous de la tête, à la pièce centrale (gula). Le maximum de profondeur de ces sillons est ordinairement en face du milieu des yeux; dans certains cas, la profondeur ne commence à décroître qu'à la hauteur du bas des yeux. — Le bourrelet compris entre le sillon et l'oeil est plus ou moins convexe, plus ou moins large, surtout en arrière de l'oeil; son développement est en raison inverse de la grandeur et de la saillie de l'oeil; la comparaison de sa longueur, en face des angles antérieurs du corselet, forme un très bon caractère. — Le bourrelet porte deux points pilifères (pores orbitaires Pand.); l'un, en face du premier tiers de l'oeil, est ordinairement assez grand; l'autre, beaucoup plus petit, vers la partie postérieure de l'oeil, est placé presque dans le sillon même. Mr. Pandellé a tiré un bon parti de la position relative de ces deux points, en les supposant reliés par une ligne qui est ou n'est point parallèle avec la ligne qu'offrent les points de l'oeil opposé. Mais il n'est pas toujours facile d'apprécier ce parallélisme. J'ai préféré indiquer le point précis où aboutirait la ligne orbitaire si elle était prolongée antérieurement: c'est tantôt la base centrale même du premier article des antennes, tantôt le côté soit externe soit interne de cet article, soit la base de l'épistome, soit un point entre les antennes et l'épistome.

Les yeux varient beaucoup quant à leur dimension, leur forme, leur saillie. Le plus souvent, ils dépassent l'orbite dans lequel ils sont engagés, parfois cependant ils sont plus ou moins aplatis; quelquefois, ils sont extrêmement petits:

le cas se présente particulièrement dans les espèces à coloration testacée. Ils sont ordinairement un peu cordiformes, la partie la plus étroite se dirigeant vers la partie antérieure du dessous de la tête; leur côté inférieur, c. à d. situé en face des angles du corselet, est moins arrondi que le côté supérieur situé vers la base des antennes. Les facettes sont d'autant plus larges que l'oeil est plus petit.

Le corselet est toujours moins long que large, tantôt presque carré, tantôt complètement cordiforme, le plus souvent ayant une forme intermédiaire. Pour apprécier ses dimensions, Mr. Pandellé a mesuré l'espace qui, en avant et en arrière, sépare les angles soit antérieurs soit postérieurs. Ce procédé est peut-être plus rigoureusement exact que celui où l'on prend pour réel (c. à d. fesant partie de la largeur) le plus grand développement antérieur et où l'on ne tient pas compte de la partie saillante des angles postérieurs. Mais il peut en résulter cette conséquence qu'un corselet très développé sur les côtés antérieurs, très rétréci vers la base avec les angles saillans et par conséquent très cordiforme, soit indiqué comme plus étroit en avant qu'en arrière. Au surplus, la comparaison de l'écartement qui existe entre les angles soit antérieurs soit postérieurs est un caractère excellent.

Le bord antérieur du corselet est ordinairement tronqué ou, du moins, les angles ne le dépassent que fort peu. Mais le bord de la base est plus variable. Il peut être nettement tronqué, ou bien avoir la partie comprise entre les fossettes et les côtés moins prolongée en arrière (p. ex. minutus et surtout secalis); parfois les côtés sont placés sur un autre niveau que la base par suite de l'affaissement de celle-ci en face des fossettes, ce qui n'empêche cependant pas que la base soit tronquée.

Les fossettes sont situées un peu plus près du bord externe que du centre du corselet; elles sont plus ou moins profondes, plutôt triangulaires qu'arrondies, se reliant d'un côté avec le sillon marginal qui contourne l'angle postérieur, de l'autre avec le sillon transversal postérieur. — Chez un certain nombre d'espèces, elles sont fort peu profondes.

Les élytres sont plus ou moins allongées, plus ou moins planes: cylindriques et aplanies chez le T. longicornis, oblongues dans plusieurs espèces, oblongues-ovales chez le plus grand nombre, elles sont quelquefois en ovale court et en même tems très convexes.

Leur base n'a pas de rebord, mais le rebord marginal s'y prolonge au dessus de l'épaule pour s'arrêter brusquement avant le milieu. La longueur et la direction de ce prolongement ont fourni à Mr. Pandellé l'un de ses principaux carac-

tères: en effet, il peut être droit (latus) ou bien il peut, soit s'élever (strigipennis), soit s'incliner vers le bas (minutus). L'extrémité des élytres n'est que très faiblement sinuée. Il est rare que les stries soient toutes entièrement distinctes ou qu'elles disparaissent complètement; le plus ordinairement les premières stries internes seules sont plus ou moins complètes et les autres deviennent de moins en moins distinctes. — La première strie, à son extrémité inférieure, se recourbe et longe l'élytre jusqu'un peu au delà du milieu, puis se relève à peu près parallèlement à la suture et remonte jusqu'en face du sixième intervalle d'où elle s'incline intérieurement pour se réunir plus ou moins distinctement à la cinquième strie. Parfois c'est à la troisième strie que le prolongement de la première se réunit (micros, longicornis), parfois même la première strie longe toute la partie postérieure de l'élytre et ne se réunit qu'à la strie marginale (angustatus, monoleus).

La huitième strie n'est ordinairement distincte qu'en dessous des épaules et dans sa moitié inférieure; mais elle est profonde dans toute son étendue chez les Trechus de Madère, du Chili. En dessous des épaules, elle porte toujours 4 gros points pilifères, et vers l'extrémité, plusieurs autres points semblables, mais plus espacés.

Le strie préscutellaire se trouve toujours entre l'écusson et la première strie et parallèlement à celle-ci.

Le troisième intervalle porte presque toujours 3 gros points pilifères dont les 2 premiers sont ordinairement placés sur la troisième strie et le dernier vers l'extrémité de la deuxième; le nombre de ces points est plus considérable chez les T. pacificus, subterraneus etc. — Chez le T. Mexicanus, le troisième intervalle est imponctué et c'est le cinquième qui porte les points pilifères.

Le dessous du corps n'est jamais ponctué, sauf chez les espèces pubescentes. La pointe sternale est ordinairement glabre, mais elle est munie de quelques poils chez les T. discus et micros.

Les épisternes du métathorax sont ordinairement plus longs que larges; chez plusieurs espèces de Madère, ils sont carrés.

Le métasternum varie de longueur. Mr. Pandellé a très bien utilisé ces différences en comparant l'intervalle coxal (c. à d. la largeur du métasternum entre les hanches intermédiaires et postérieures) et les piliers des hanches postérieures.

Les cuisses n'offrent aucune particularité, sauf dans une seule espèce (ochreatus D.) où les cuisses postérieures du ♂ sont renflées et dentées en dessous.

Les tibias sont élargis à leur extrémité inférieure. — Les 3 premiers articles des tarses sont dilatés chez les ♂, prolongés intérieurement, brièvement sillonnés, portant quelques poils en dessus, papilleux en dessous.

La plupart des espèces sont glabres, quelques unes, cependant, sont plus ou moins complètement pubescentes (micros, discus etc.).

La coloration la plus générale est le noir de poix plus ou moins foncé sur la tête, le corselet et les élytres; souvent, cependant, les deux premiers sont d'un brun plus clair. Beaucoup d'espèces, surtout celles à petits yeux et à bourrelets post-oculaires très grands, sont ferrugineuses ou testacées; chez quelques espèces, les élytres, de couleur foncée, portent une bordure marginale (marginalis) ou des taches testacées humérales ou apicales (nigro-cruciatus, scapularis, subnotatus, binotatus); chez d'autres, dont la coloration générale est testacée, il y a sur les élytres une bande noire (discus, Arechavaletae). — Il est assez rare que les antennes et les pattes soient plus ou moins foncées; je n'ai donc parlé, dans les descriptions, de la coloration de ces parties, que lorsqu'elle n'est pas d'un testacé uniforme.

1. T. discus Fab. S. E. I. 207. 200 (Carab.). — Putz. no. I. — Schaum D. I. 633. 1. — Pand. no. 3.
unifasciatus Panz. 38. 7 (Car.).
Mariae Hummel Ess. ent. II. 44.

Rufo-testaceus, capitis lateribus elytrorumque fascia anteapicali nigris- (cyaneo-). Antennae longiores, articulo secundo quarto breviore. Oculi prominuli, interstitiis posticis duplo majores. Prothorax cordatus, angulis posticis latis, prominentibus, acutis. Elytra elongato-ovata, pubescentes, laxe punctato-striata.

Europe tempérée et boréale, surtout dans les roseaux le long des eaux courantes.

2. T. micros Herbst Archiv 142. 60. — Schaum D. I. I. 634. 2.
rubens Duft. II. 172. 230 (Car.).
var. planatus Duft. II. 172. 229.
sericeus Fleisch. B. M. 1829. 69.
flavus Sturm VI. 76. 4.
var. quadricollis Putz. Stett. E. Z. 1847. 303.

Pubescens, testaceus, vertice elytrorumque plaga indeterminata postica obscurioribus. Antennae dimidiam elytrorum partem attingentes; sulci verticis antice divergentes; interstitia postica oculis subprominulis aequalia. Prothorax subquadratus, lateribus infra medium sinuatis, angulis posticis acute rectis,

basi truncata. Elytra depressiuscula, oblonga, subparallela, basi truncata, humeris rotundatis, subtiliter punctato-striata, interstitiis punctulatis.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

En 1847 j'ai décrit comme appartenant à une espèce distincte, deux individus provenant de St. Petersbourg, ayant le corselet à peine sinué sur les côtés, les angles postérieurs très grands, parfaitement droits, non aigus ni saillans et chez lesquels les élytres ne sont nullement déprimées au milieu. Depuis, j'ai constaté l'existence du dernier caractère (convexité des élytres) chez des individus qui sont bien certainement des T. micros. Je suis disposé à croire que le quadricollis est une simple variété où la partie postérieure du corselet est plus élargie que dans les individus ordinaires.

3. T. longicornis Sturm D. I. 83. 9. — Schaum D. I. I. 635. 3. -- Pand. no. 1.

T. littoralis Dej. Spec. V. 7. 3.

Alatus, fusco-testaceus; caput dilute brunneum, latum, sulcis mediis antice subparallelis. Antennae ultra dimidiam corporis partem extensae. Interstitia postica oculis haud prominulis sesqui-longiora. Prothorax subcordatus, basi utrinque ad angulos posticos emarginata, hisce subrectis, erectiusculis. — Elytra depressa, elongata, subparallela, basi truncata, humeris rotundatis, striis 3 primis profundioribus, prima apice tertiae conjuncta; metathorace abdomineque parce pubescentibus.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

La marge basilaire des élytres s'étend jusqu'à la troisième strie; elle se relie à un rebord un peu arqué qui va jusqu'à l'écusson. Les deux fossettes dorsales des élytres sont situées sur le troisième intervalle. La ligne orbitaire se dirige sur la partie supérieure des yeux.

Habite à peu près toute l'Europe tempérée et méridionale.

4. T. Whitei Wollast. (genre Thalassophilus) Ins. Mader. p. 71 no. 55. — Coleopt. Atlant. p. 55. no. 165.

Rufo-ferrugineus nitidus depressus, capite picescenti; prothorace cordato lateribus postice subreflexis; elytris diluto-testaceis striatis, striis ad latera evanescentibus, fascia subapicali obscura nigrescenti ornatis et singulo punctis 2 distinctis impresso, pedibus testaceis.

Long. $1\frac{2}{3}$ Lin.

Ne connaissant pas cet insecte, je me suis borné à reproduire la diagnose établie par l'auteur. Mr. Wollaston considère le T. Whitei comme représentant, dans les Iles de

l'Atlantique, le T. longicornis. Il se trouve rarement à Madère, mais beaucoup plus communément aux Canaries.

5. T. rubens Fab. S. E. I. 187. 92 (Carab.). — Schaum D. I. 638. 6. — Pand. no. 43.
palpalis Duft. II. 183. 248 (Car.).
paludosus Gyll. II. 34. 20 (Bemb.). — Sturm VI. 89. — Dejean V. 8. 4. — Putz. no. 5.
pallidus Sturm VI. 98. 18.

Piceus, iridescens. Antennae articulo secundo quarto breviore. Oculi prominuli, interstitio postico duplo majores. Prothorax subcordatus, angulis posticis acute rectis. Elytra oblongo-ovata, basi transversim truncata, punctato-striata, striis externis subtilioribus.
Long. 6 — El. 4 — Lat. 2 M.
Europe tempérée et boréale. Commun à la Baraque Michel; fanges élevées à l'est de la Belgique.

6. T. integer.

Rufo-brunneus, palpis pedibusque pallide testaceis. Antennae articulo secundo quarto breviore. Oculi parvi, haud prominuli, interstitiis posticis fere aequales. Prothorax quadratus, antice lateribus rotundatis, dein usque ad angulos posticos rectis, hisce subrectis, apice acutis nec prominulis, basi in medio vix prolongata. Elytra oblongo-ovata, humeris rotundatis, undique profunde striatis, striis punctulatis.
Long. $5\frac{1}{2}$ — El. $3\frac{1}{2}$ — Lat. 2 M.
La couleur générale est plus rougeâtre que celle du fulvus. La tête est semblable à celle du Lallemonti, sauf que les antennes sont un peu plus longues et que les bourrelets post-oculaires sont un peu plus larges. Le corselet est plus régulièrement arrondi au premier tiers antérieur, beaucoup moins rétréci en arrière, nullement sinué avant les angles postérieurs qui ne forment aucune saillie, quoiqu'ils soient très tranchans. Le milieu de la base est moins prolongé en arrière. Les élytres sont plus larges, plus régulièrement ovales, plus largement arrondies aux épaules; la surface est un peu moins aplanie; les stries sont tout aussi profondes, mais plus régulières et leur ponctuation est un peu moins forte.
Je n'en ai vu que deux individus (♂) venant de Tanger et fesant partie des collections de Chaudoir et Vuillefroy.

7. T. Raymondi Pandellé no. 47.

Rufo-brunneus, palpis pedibusque testaceis. Antennae tenues, elytrorum tertiam partem vix attingentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitiis posticis

duplo majores. Prothorax fere quadratus, lateribus rotundatis, angulis posticis minutis, erectis, acutiusculis. Elytra oblongo-ovata, punctulato-striata, striis externis obsoletis.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{2}{3}$ — Lat. 2 M.

Il diffère du T. fulvus par sa coloration plus brune, ses antennes plus courtes, les sillons du vertex plus parallèles, les yeux plus saillans, les bourrelets post-oculaires moins développés, la ligne orbitaire se dirigeant, non vers la base interne des antennes, mais entre les antennes et la base de l'épistome, le corselet un peu plus long et encore moins rétréci en arrière; les angles postérieurs un peu plus aigus; la surface est plus convexe, le sillon longitudinal est plus profond. Les élytres sont plus larges, plus arrondies sur les côtés, les épaules sont plus arrondies; les stries sont moins fortement ponctuées, les stries externes surtout sont beaucoup moins marquées.

Cet insecte a été trouvé à Hyères, par Mr. Raymond. Je n'en ai vu que 2 individus dont l'un appartient à Mr. Pandellé, l'autre à Mr. Chevrolat.

8. T. fulvus Dej. spec. V. 10. — Putz. no. 10. — Pand. no. 46.

Le T. fulvus peut être considéré comme le type d'un petit groupe habitant le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique et dont une espèce se trouve même sur la côte méridionale de l'Angleterre. Les espèces de ce groupe sont caractérisées par leur taille, grande pour le genre, leur coloration plus ou moins testacée, leurs élytres oblongues allongées, assez profondément ponctuées-striées, leur corselet carré ou cordiforme, leurs yeux assez petits, peu ou point saillans, les bourrelets post-oculaires très développés et les antennes longues.

Adoptant le T. fulvus comme point de départ, je crois devoir donner à sa description quelque développement.

Long. $4\frac{2}{3}$ — El. $2\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un testacé un peu rougeâtre, avec la tête plus foncée, les palpes, les antennes et les pattes plus pâles. La dent du menton est courte, large, bien nettement bifide. Les deux derniers articles des palpes maxillaires sont d'égale longueur. Les antennes, filiformes, composées d'articles cylindriques, à deuxième et quatrième articles égaux, ne dépassent pas le tiers des élytres. Les yeux sont à peine un peu saillans, d'un tiers seulement plus grands que les bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes; le premier point est situé en face du milieu de l'oeil, le deuxième est placé beaucoup plus bas.

Le corselet est très variable. Dans l'individu unique (♀)

type de Dejean, le corselet est transversalement carré; le bord antérieur n'est nullement échancré; les angles antérieurs sont un peu avancés, coupés presque droits avec la pointe obtuse: les côtés sont arrondis jusqu'au premier tiers d'où ils se dirigent obliquement, en se rétrécissant un peu jusqu'aux angles postérieurs où ils se redressent légèrement; ces angles sont petits, droits, nullement saillans; le milieu de la base, jusqu'aux fossettes basales, est un peu prolongé en arrière. Des individus recueillis par Mr. Schaufuss en Portugal, dans des grottes, sont identiques au type de Dejean; mais d'autres pris en même tems ont le corselet notablement plus large, plus arrondi sur les côtés, un peu échancré au bord antérieur. Un autre individu, également pris par Mr. Schaufuss (Cabillar), a le corselet plus allongé et moins rétréci en arrière.

Les élytres sont oblongues, ordinairement planes sur le dos; les épaules sont très arrondies; les stries sont profondes et très fortement ponctuées, en général presque crénelées; elles sont toutes très distinctes et aussi profondes à l'extrémité qu'à la base.

Espagne. Portugal.

9. Lallemanti Fairm. A. s. ent. Fr. 1858. 783.

Un peu plus grand que le fulvus, d'une couleur un peu plus foncée; le troisième article des antennes est notablement plus grand. Les bourrelets post-oculaires sont un peu plus grands, le point orbitaire inférieur est plus petit; le corselet est plus arrondi sur les côtés, plus nettement sinué au dessus des angles postérieurs qui sont plus grands et saillans.

Algérie.

1. T. lapidosus Daws. Ann. nat. hist. III. (1849) 214. — Geod. Brit. 168.

Un peu plus allongé et proportionnellement plus étroit que le fulvus, et d'un testacé plus clair; les antennes sont un peu plus longues; la tête est plus étroite, plus allongée, plus plane; les deux sillons latéraux sont plus droits et plus réguliers; les yeux sont un peu plus petits et nettement saillans; l'intervalle qui les sépare de la base des antennes est beaucoup plus grand; le corselet est encore moins arrondi sur les côtés et moins rétréci vers la base; les angles postérieurs sont très droits; la base des élytres est un peu moins tronquée et les épaules sont plus arrondies; les stries sont tout aussi profondes, mais leur ponctuation est moins distincte.

Côte méridionale de l'Angleterre et surtout Ile de Wight.

11. T. cephalotes.
T. fulvus Fairm. Lab. F. F. I. 150.

Cet insecte a été confondu avec le T. fulvus dont, cependant, il s'éloigne beaucoup. La tête est plus étroite, plus allongée, les sillons latéraux sont beaucoup plus droits; ils restent très profonds dans toute leur étendue, tandis que, chez le fulvus, ils s'atténuent considérablement avant le deuxième point orbitaire; les yeux sont beaucoup plus petits, absolument plats; les bourrelets post-oculaires sont plus grands; les antennes sont un peu plus longues et leur deuxième article est plus court que le quatrième; le corselet est plus étroit, plus long et par conséquent plus carré; il est fort peu arrondi sur les côtés; les angles postérieurs sont plus saillans et un peu aigus; les élytres sont plus ovales.

C'est au T. lapidosus que le Cephalotes ressemble le plus: il s'en distingue par un corselet plus étroit, moins arrondi sur les côtés antérieurs; par la tête encore moins large, les yeux un peu plus petits; le point orbitaire supérieur est situé au niveau du bas des yeux, tandis que chez le lapidosus il est en face du milieu; les joues forment une saillie plus prononcée entre les yeux et la base des antennes.

Pyrén. orientales.

12. T. chloroticus.

Testaceus. Antennae longae, filiformes, articulis secundo quartoque longitudine aequalibus. Caput latum. Oculi magni, prominuli, interstitio postico aequales. Prothorax subcordatus, basi angustatus, angulis posticis rectis. Elytra oblonga, lateribus subparallelis, marginibus basalibus antice convergentibus; plana, striis 2 primis impressis, caeteris vix postice conspicuis.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. 2 M.

Entièrement testacé. Dent du menton large et profondément divisée. Mandibules aiguës. Antennes filiformes, très longues, dépassant le premier tiers des élytres; les deuxième et quatrième articles presqu'égaux en longueur. Tête aussi large que le corselet, lisse. Bourrelets post-oculaires égaux aux yeux; ceux-ci grands, un peu saillans; les lignes orbitaires divergent fortement en avant et se dirigent sur la partie supérieure des yeux.

Le corselet est subcordiforme, de moitié plus étroit à la base qu'en avant où il est de la largeur de la tête; les côtés sont arrondis jusqu'au milieu, puis légèrement arqués jusqu'aux angles qui sont relevés et droits. Le rebord latéral est large, du double plus large aux angles de la base. Le sillon longitudinal est profond, mais il est à peine apparent au delà de l'impression transversale antérieure. Les fossettes de la base

sont larges, mais peu profondes; elles sont comprises entre le sillon qui touche aux angles et l'impression transversale de la base qui forme, de chaque côté, un sillon court et oblique s'arrêtant avant le sillon longitudinal.

Les élytres sont deux fois et demie aussi longues que le corselet, oblongues, mais avec les côtés (finement crénelés) presque parallèles au milieu, de même largeur en avant et en arrière; les épaules sont très arrondies; les marges basilaires convergent en avant et s'arrêtent en face de la quatrième strie; la surface est plane, même un peu déprimée; les deux premières stries sont bien marquées, sauf à la base, les autres ne sont bien distinctes que vers l'extrémité. Les trois points sur la troisième strie sont larges et profonds; le deuxième est situé un peu plus bas que le milieu; l'extrémité recourbée de la première strie est profonde et se termine brusquement à la cinquième strie à laquelle elle tend à se réunir obliquement.

Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus courts que la longueur du métasternum. Chez le ♂, on remarque une fossette oblongue à l'extrémité du dernier segment abdominal.

Chili (Germain). 5 ind. coll. de Chaudoir.

13. T. ferrugineus Brullé Voyage d'Orbigny (1842) p. 43 no. 178.

Rufo-testaceus. Antennae longae, subfiliformes. Prothorax subcordatus, basi angustatus, angulis posticis subacutis. Elytra oblonga, lateribus fere parallelis, subplana, striis vix perspicuis.
Long. $5^3/_4$ M.

Testacé rougeâtre assez clair. Tête et corselet un peu plus allongés que chez le chloroticus; antennes un peu plus fortes; côtés du corselet plus sinués postérieurement; angles postérieurs plus aigus et plus saillans en dehors; élytres plus allongées, plus parallèles, à peine striées; des deux points placés sur la partie antérieure de la troisième strie le premier seul est visible; le dessus est un peu moins plan; les pattes sont plus allongées.

Cordilière du Chili. Le type de Brullé, qui est une ♀, se trouve déposé au Muséum de Paris où Mr. de Chaudoir a bien voulu le comparer.

14. T. quadriceps.

Testaceus. Antennae longae, filiformes, articulis secundo quartoque aequalibus. Caput latum. Oculi parvi haud prominuli, interstitio postico bis minores. Prothorax transversim quadratus, basi leviter angustatus, angulis posticis obtusis.

Elytra oblonga, humeris rotundatis, basi transversim truncata, margine laterali serrulato; plana, striis profundis, punctatis, interstitiis subtilissime remote punctulatis.

Long. 5 — El. — Lat. $2^1/_4$ M.

Testacé, avec les mandibules et l'extrémité des tibias bruns. Dent du menton peu large et légèrement bifide; pénultième article des palpes pyriforme allongé, de même longueur que le dernier, mais de moitié plus large à l'extrémité que celui-ci l'est à la base. Mandibules épaisses, peu recourbées et peu aiguës à l'extrémité, lisses en dessus. Antennes filiformes, longues, atteignant le premier quart des élytres; deuxième article égal en longueur au quatrième.

Tête très large à raison du grand développement des bourrelets post-oculaires qui, en arrière, ont deux fois la longueur des yeux. Ceux-ci sont très petits et nullement saillans; la ligne orbitaire diverge fortement en avant; elle se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet est en carré transversal, un peu rétréci vers la base; les côtés sont arrondis jusqu'au premier tiers où ils dépassent la largeur de la tête; ils se dirigent ensuite obliquement vers la base sans aucune sinuosité. Les angles postérieurs sont très obtus. Un peu avant le milieu de chaque côté de la base, un pli donne naissance, d'un côté, à l'impression transversale (laquelle est interrompue au milieu), de l'autre à une fossette assez large, mais peu profonde, qui est séparée du sillon latéral par un espace relevé. — Le sillon longitudinal n'atteint pas tout à fait la base.

Les élytres sont oblongues, très arrondies aux épaules; les marges basilaires s'étendent jusqu'en face de la quatrième strie (elles touchent la cinquième) et convergent transversalement. Le rebord des élytres est très finement crénelé depuis la base jusque vers le dernier tiers. La surface est plane; les stries sont profondes (sauf les deux externes qui sont cependant distinctes dans toute leur étendue), ponctuées; les intervalles, surtout ceux extérieurs, sont parsemés de très petits points pilifères. Le prolongement recourbé de la première strie s'unit à la cinquième. La strie préscutellaire est longue et profonde; elle est parallèle à la première strie. Les deux fossettes de la troisième strie sont bien marquées; la première touche à la fois à la troisième et à la quatrième strie; la troisième est située à l'extrémité même de l'élytre, contre la strie recourbée.

La pointe sternale est rebordée, déprimée entre les hanches, pluri-sillonnée à l'extrémité. Le pilier des hanches

postérieures est de moitié plus long que la longueur du métasternum. Les tibias et les tarses sont sillonnés en dessus.

Pampas du Chili (Germain). 1 ♂ coll. de Chaudoir.

15. T. Audouini Guér. Voyage Coquille p. 60 pl. I. f. 6 (1832).

T. testaceus Blanch. Voy. au pôle Sud IV. 45 t. 3 f. 15.

Rufo-testaceus. Antennae longae, filiformes. Caput latum. Oculi subprominuli. Prothorax anguste subquadratus, basi angustatus, angulis posticis obtusis, fossulis basalibus nullis. Elytra ovato-oblonga, planiuscula, striis 3 distinctis.

Long. $4^3/_4$ M.

Très voisin du quadriceps: d'une couleur plus brune et plus terne; tête avec toutes ses parties semblables; yeux plus grands et plus saillans; corselet bien plus étroit, pas plus large que la tête, un peu moins long que large, assez rétréci en arrière, très peu arrondi sur les côtés, surtout depuis le milieu; angles postérieurs obtus, arrondis au sommet; base coupée un peu obliquement vers les angles; rebord latéral un peu moins largement relevé; disque un peu convexe, coupé longitudinalement par un sillon profond au milieu et se prolongeant en s'affaiblissant jusqu'à la base, mais s'arrètant en avant à l'impression transversale qui est distincte et un peu angulaire; point de fossettes basales. Elytres plus exactement ovalaires, base nullement échancrée; épaules plus arrondies; le dessus plan avec trois stries suturales très légèrement indiquées et trois très petits points sur la troisième strie.

Iles Malouines et Détroit de Magellan. 2 ♀.

Les types de Mrs. Guérin et Blanchard se trouvent au Muséum d'histoire naturelle où Mr. de Chaudoir les a comparés. C'est par erreur que la description de Mr. Guérin indique l'insecte comme venant de Port Jackson.

16. T. microphthalmus Miller. Wien. ent. Monatschr. 1859 no. 10 p. 300.

Ferrugineus. Caput latum. Antennae crassiusculae, dimidiam fere elytrorum partem attingentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi minuti, depressi, interstitio postico fere triplo minores, puncto orbitali postico minimo, linea orbitali inter oculos et antennarum basim porrecta. — Prothorax cordatus, inter angulos anticos capite angustior, dein lateribus latior atque rotundatus, ante medium angustatus, ante angulos posticos haud subito constrictus, hisce latis, omnino rectis, apice acuto prominulo. — Elytra oblongo-ovata, humeris ro-

tundatis, basi ipsa transversim subtruncata, striis subinaequalibus, punctulatis, 5 primis distinctis, tertia 5-foveolata.

Long. $4^1/_8$ — El. $2^1/_2$ — Lat. $1^1/_2$ M.

Je ne connais qu'un seul individu qui a été donné par Mr. Miller à Mr. de Chaudoir. Il présente la même anomalie (?) que j'ai déjà rencontrée dans plusieurs des espèces précédentes c. à d. que la troisième porte 5 gros points au lieu du nombre normal de 3 (Mr. Miller dit 2, fesant sans doute abstraction du point postérieur). Le rebord marginal des élytres se prolonge sur la base presque jusqu'en face de la troisième strie; ce n'est que vers son extrémité qu'il prend une direction horizontale. On remarque une petite carène entre la suture et le quatrième intervalle.

Comparé au T. Longhii, le microphthalmus offre les différences suivantes. Ses antennes sont plus épaisses, surtout vers l'extrémité; le quatrième article des antennes, plus long que le deuxième chez le Longhii, est ici à peu près de la même longueur. Les yeux sont plus petits, nullement saillans; les bourrelets post-oculaires sont de moitié plus grands; la ligne orbitaire se dirige, non pas sur la base externe des antennes, mais entre les antennes et les yeux. Le corselet est moins convexe, un peu moins arrondi au tiers antérieur, se rétrécissant plus graduellement jusqu'au dessus des angles postérieurs où il est moins étranglé: les angles eux mêmes sont un peu plus grands, plus relevés, mais moins droits; les élytres sont un peu plus étroites, moins larges antérieurement, moins tronquées à la base; les stries sont un peu moins profondes et plus irrégulières.

Monts Tatra (Miller). Mr. Miller l'a également trouvé, mais rarement, au Czerna hora, sous de grosses pierres plates, dans les endroits humides.

17. T. procerus Putz. l. c. no. 9. — Pand. no. 4.

Piceo-niger, ore, antennis, pedibus elytrorumque basi, margine extremo suturaque anguste rufo-testaceis. Caput latum. Antennae longiores, tertiam elytrorum partem attingentes, articulo quarto secundoque parum longiore. Oculi parvi, leviter prominuli, interstitiis posticis aequales, linea orbitali in antennarum basim internam porrecta. Prothorax antice capitis latitudine, cordatus, lateribus antice rotundatis, dein sensim angustatis, ante basim constrictis, angulis posticis latis, rectis, apice acutiusculis; basi truncata. — Elytra oblongo-ovata, basi obliquata, striato-punctata, striis 4 primis profundioribus, quinta sextaque obsoletioribus, caeteris nullis.

Long. 6 — El. $3^1/_4$ — Lat. 2 M.

Transylvanie.

De même que dans les espèces suivantes, les gros points de la troisième strie dépassent parfois le nombre normal de 3: chez l'un de mes individus, la troisième strie porte sur chaque élytre 5 points très régulièrement disposés.

18. T. subterraneus Miller. Verhandl. der K. K. zool. bot. Ges. in Wien 1868 p. 10.

Cet insecte est assez voisin du T. procerus; il est à peu près de la même taille, entièrement d'un brun ferrugineux; les antennes sont encore plus longues, leurs articles sont plus cylindriques; les yeux ne sont nullement saillans; les bourrelets post-oculaires sont de moitié plus grands, mais moins proéminens. Le corselet est moins arrondi à sa partie antérieure, un peu plus large en arrière, plus subitement rétréci au dessus des angles postérieurs qui sont plus petits; les rebords latéraux du corselet sont plus élevés et la gouttière qui les longe est plus large. Les élytres ont la même forme, elles sont striées et ponctuées de même, mais elles sont plus déprimées au milieu; la troisième strie porte 5 gros points, nombre que Mr. Miller indique comme étant normal.

J'en ai vu un individu dans la collection de Mr. Chaudoir: il provient de Mr. Miller qui l'a pris avec d'autres dans les Karpaths de la Galicie orientale, vallée de Gadzyna, sous de grosses pierres profondément enfoncées dans le sol humide. Un autre, complètement identique, m'a été communiqué par Mr. Schaufuss (Beskiden).

19. T. pacificus.

Brunneo-piceus, haud nitidus. Antennae breviores, articulo secundo tertio breviore. Caput latum. Oculi prominuli, interstitio postico tertia parte majores. Prothorax transversim subcordatus, angulis posticis subrectis. Elytra elongato-oblonga, anterius angustata, humeris depressis, plana, striata, interstitio tertio 6-punctato.

Long. 8 — El. $4\frac{1}{2}$ — Lat. $2\frac{3}{4}$ M.

Couleur de poix un peu brunâtre et très terne sur les élytres. Base des antennes, extrémité des palpes, revers des côtés des élytres et pattes d'un testacé rougeâtre.

La dent du menton est très large, obtusément divisée au milieu; les lobes latéraux sont arrondies sur les côtés et terminés intérieurement par une longue dent spiniforme. Tous les articles des palpes sont assez épais, tronqués.

Antennes épaisses, peu allongées, ne dépassant que faiblement la base des élytres; troisième article le plus long, deuxième le plus court. Tête grande, aussi large que le cor-

selet; mandibules fortes, peu aiguës. Yeux saillans, d'un tiers seulement plus grands que les bourrelets post-oculaires. Ligne orbitaire se dirigeant sur la base des antennes.

Corselet transversalement subcordiforme; bord antérieur très faiblement échancré; angles déprimés, côtés arrondis se rétrécissant graduellement jusqu'aux angles postérieurs qui sont peu saillans, presque droits et dont la pointe est obtuse. La base forme un bourrelet qui s'étend jusqu'au premier quart de sa largeur près des angles postérieurs. Le rebord latéral est large; le sillon qui le longe intérieurement vient se confondre avec les fossettes basales qui sont larges et assez profondes et s'unissent à l'impression transversale inférieure laquelle est très marquée et n'est nullement interrompue au milieu. Le sillon longitudinal est bien distinct dans toute son étendue, très profond entre les deux impressions transversales.

Elytres oblongues-allongées, très atténuées en avant; épaules nulles; marges basilaires convergeant fortement en avant; le rebord marginal est un peu moins large que celui du corselet; il se termine seulement en face de la troisième strie. La surface est plane, même un peu déprimée au milieu; toutes les stries sont bien marquées, profondes, peu distinctement ponctuées; la troisième porte 6 gros points pilifères. Le sillon apical est très prolongé et se réunit par une légère courbure à la cinquième strie. Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus longs que le métasternum. Les segmens de l'abdomen sont parsemés, surtout au milieu, de quelques points pilifères assez gros. — Les pattes sont grandes, fortes; les tibias et les tarses sont pubescens. Le deuxième article des tarses antérieurs du ♂ est presque bilobé.

Ile Croiset (Océan pacifique). 3 ind. coll. de Chaudoir.

20. T. Longhii Comolli Col. prov. Novoc. (1837) p. 13 no. 18. — Putz. no. 8. — Pand. l. c. no. 42.

Rufo-testaceus, sutura dilutiore. Antennae dimidiam fere elytrorum partem attingentes, articulo secundo quarto breviore. Oculi parvi interstitiis posticis sesqui-minores, linea orbitali versus basim antennarum externam porrecta. Prothorax cordatus, lateribus anticis ad medium usque rotundatis, dein angustatis, ante basim constrictis, angulis posticis subrectis, apice acutiusculis, erectis; basi truncata. Elytra oblongo-ovata, margine lato erecto, antice latiora, humeris rotundatis, basi ipsa transversim truncata, convexiuscula, in dorso tantum deplanata, punctulato-striata, striis 4 primis profundioribus, quinta sextaque minus distinctis, caeteris obsoletis.

Les deux individus (♂) de la collection Dejean ont été envoyés par Villa et doivent, par conséquent, être regardés

comme représentant parfaitement l'espèce décrite par Comolli d'àprès des exemplaires de la même provenance c. à d. du Mont Legnone (Lac de Côme).

21. T. Baldensis.

Mr. Miller m'a donné jadis, sous le nom de Longhii, un Trechus venant du Mont Baldo (Lac de Garda) mais qui est essentiellement distinct de l'espèce décrite par Comolli, à laquelle appartiennent certainement les individus de la collection Dejean. Il est un peu plus grand; les élytres sont plus longues, beaucoup plus régulières, les épaules étant moins marquées, plus déprimées; leur base n'est nullement tronquée, mais ses côtés remontent obliquement; leur rebord marginal est plus étroit; les stries sont un peu plus profondes; le corselet est plus long, plus étroit, moins élargi et moins arrondi sur les côtés dont le rebord est bien moins large; les angles antérieurs sont plus déprimés. La tête est plus allongée, plus carrée; les yeux ne sont nullement saillans; le bourrelet postérieur est de moitié plus développé; le point orbitaire inférieur est plus grand.

22. T. strigipennis Kiesenw. Berl. E. Z. 1861. 374. — Pand. no. 7.

Testaceus, antennae longiores, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi parvi haud prominuli, interstitio postico aequales. Prothorax subcordatus, lateribus antice parum rotundatis, postice parum angustatis, angulis posticis rectis acutiusculis, erectis. Elytra oblonga, basi rotundata, depressiuscula, punctato-striata, striis omnibus profundis, externis basi exceptis.

Long. $3^3/_4$ — El. 2 — Lat. $1^1/_2$ M.

Mont rose, découvert par Mr. Kiesenwetter.

23. T. ochreatus Dej. spec. V. 11. 6. — Putz. Trech. Consp. no. 19. — Pand. no. 8.

Milleri Redtb. F. A. 68.

Testaceus, elytris medio plus minusve infuscatis. Antennae quartam elytrorum partem attingentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Labrum subangulatum emarginatum. Oculi parvi haud prominuli, interstitio postico minores. Prothorax subcordatus, lateribus non sinuatus, angulis posticis apertis apice subobtuso. Elytra oblongo-ovata, lateribus subparallelis, punctato-striata, striis 4 primis profundioribus. Femora postice longissima, arcuata, subtus ante apicem dilatata et fere emarginata.

Long. $3^1/_2$ — El. 2 — Lat. $1^1/_4$ M.

La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. Le deuxième point dorsal est situé plus bas que le milieu des élytres.

Styrie. Alpes de l'Autriche.

24. T. saxicola.

Testaceus. Caput ovatum, laevigatum. Antennae crassiusculae articulis secundo quartoque longitudine aequalibus. Oculi minuti, haud prominentes, interstitia postica tumida, oculis duplo latiora, linea orbitali inter oculos et antennarum basim porrecta. Prothorax quadratus, lateribus anticis parum rotundatus, ultra medium leviter angustatus, ante angulos posticos acutos subsinuatus, basi truncata. — Elytra oblongo-ovata, basi obliquata, convexiuscula, punctato-striata, striis 5 primis profundioribus, caeteris obsoletioribus, attamen perspicuis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Entièrement testacé, avec les palpes et les pattes plus clairs, les antennes et l'extrémité des mandibules plus rougeâtres. Les antennes atteignent le quart des élytres; elles grossissent légèrement vers l'extrémité. Les sillons frontaux sont lisses, très peu arqués en avant. Les yeux sont très petits, presqu'aplatis, ne dépassant pas le niveau des bourrelets post-oculaires, ceux-ci très développés, ayant deux fois et demie la grandeur des yeux. La ligne orbitaire aboutit entre la partie supérieure de ceux-ci et la base externe des antennes. Le corselet est presque carré, l'espace entre les extrémités des angles postérieurs étant égal à celui entre l'extrémité des angles postérieurs. Les côtés sont arrondis assez légèrement et dilatés jusqu'au tiers antérieur où se trouve le premier point pilifère latéral; de là ils se dirigent obliquement et en se rétrécissant un peu vers la base avant laquelle ils se redressent pour former les angles postérieurs; ceux-ci sont assez grands, un peu saillans, aigus; ils paraissent un peu relevés par suite de l'abaissement des côtés de la base; le rebord latéral est large et assez régulier, bien qu'il soit un peu plus développé aux angles tant antérieurs que postérieurs et au premier point pilifère. Le sillon longitudinal est bien marqué dans toute son étendue; l'impression transversale antérieure est à peine distincte, mais l'impression postérieure est très prononcée; les fossettes latérales sont assez profondes et remontent presque parallèlement au bord externe. — Les élytres sont régulièrement oblongues-ovales, le rebord marginal remonte très obliquement le long de la base; la surface est assez convexe, si ce n'est au milieu; les stries, sans être très profondes, sont bien marquées, régulières,

ponctuées; les sixième et septième seules sont peu distinctes à l'extrémité; les deux premiers gros points de la troisième strie sont larges et profonds, situés dans la première moitié des élytres. La largeur du métasternum égale seulement la moitié de la largeur des piliers des hanches postérieures.

Je n'ai vu qu'un seul individu (♂) de cette espèce; il m'a été communiqué par Mr. de Vuillefroy comme ayant été trouvé par Mr. de la Brûlerie à Pajares (Asturies) dans les anfractuosités des rochers.

25. T. elegans Putz. Trech. Consp. no. 36. — Schaum D. I. no. 16.

Fulvus, oculi vix prominuli, interstitiis posticis paullo minores. Prothorax subcordatus, postice angustatus neque sinuatus, angulis anticis fere porrectis, posticis acute rectis. Elytra ovata, in dorso planiusculo, striis 3 profundis, caeteris sensim obsoletioribus.

Long. $3^1/_8$ — El. $1^2/_3$ — Lat. $1^1/_4$ M.

Styrie. Carinthie.

26. T. ovatus Putz. Prém. ent. 58. 56. — Trech. eur. Consp. no. 39. — Schaum no. 15. — Pand. no. 6.

pallescens Redtb. F. A. 69 (var. cfr. Schaum D. I. 646 not. *).

ochreatus Redtb. F. A. 68.

Fulvo-testaceus. Labrum profunde emarginatum. Antennae breviores, crassiusculae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi vix prominuli, interstitio postico paullo minores. Prothorax cordatus, angulis posticis subrectis; sulco longitudinali in medio lato atque profundo. Elytra ovata, plana, basi oblique truncata, striis primis profundis, caeteris sensim obsoletioribus.

Long. $3^1/_4$ — El. $1^3/_4$ — Lat. $1^1/_4$ M.

La ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes. Le métasternum égale à peine la moitié de la longueur des piliers postérieurs.

Montagnes de l'Autriche et de la Styrie.

27. T. Bruckii Fairm. Ann. soc. ent. Fr. 1862. 58. — Pand. no. 5.

T. politus Fairm. Ann. soc. ent. Fr. 1861. 578.

Piceus, elytrorum apice testaceo. Antennae articulo secundo quarto breviore. Oculi parvi vix prominuli, interstitio postico aequales. Prothorax cordatus, lateribus parum arcuatis, angulis minutis, prominulis, acutis, basi utrinque

leviter ascendente. Elytra oblonga, striata, striis vix distincte punctulatis, externis subtilioribus.

Long. 4 — El. $2^1/_2$ — Lat. $1^1/_2$ M.

Pyrénées occidentales.

28. T. Schaufussi.

Long. $3^3/_4$ — El. 2 — Lat. $1^1/_2$ M.

D'un brun assez clair, les élytres et le corps couleur de poix. Les antennes ne dépassent pas le premier quart des élytres; leur deuxième article est à peine un peu plus court que le quatrième. Les yeux sont saillans, 3 fois aussi grands que les bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire aboutit entre les antennes et l'épistome. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez allongé, presque carré, arrondi sur les côtés et se rétrécissant jusqu'aux angles postérieurs où il est légèrement sinué; les angles sont grands, plutôt aigus que droits, saillans. La base est tronquée, mais fortement abaissée en face des fossettes qui sont profondes, larges, presqu'arrondies; le milieu de la base porte des rugosités longitudinales. Le sillon longitudinal est profond; il n'atteint pas tout à fait le bord antérieur.

Les élytres sont oblongues-ovales, distinctement élargies vers leur moitié postérieure, un peu tronquées à la base; le rebord marginal se prolonge en s'élevant un peu obliquement au dessus de l'épaule jusqu'à la base du cinquième intervalle où il se termine par un petit crochet. La surface est un peu plane; toutes les stries sont très distinctement ponctuées, bien marquées, sauf la septième qui se compose plutôt d'une ligne de points. — Le métasternum est d'un quart plus étroit que la longueur des piliers.

Portugal (Sierra de Estrella). 1 ♀ rapportée par Mr. Schaufuss.

Comme cette espèce est établie sur un individu unique, j'aurais désiré pouvoir la comparer avec une espèce voisine et répandue dans les collections. Mais je n'en connais qu'une seule qui s'en rapproche un peu, c'est le T. Brucki.

Le T. Schaufussi a les élytres beaucoup plus foncées; elles sont plus courtes, proportionnellement plus larges, moins aplanies; le rebord marginal est plus brièvement prolongé sur la base et moins obliquement; les stries sont plus distinctes, plus fortement ponctuées; le corselet est plus large, plus arrondi antérieurement en dessous du milieu; les angles postérieurs sont plus grands et plus saillans; la base est tronquée beaucoup plus nettement; les fossettes et la ligne longitudinale sont plus profondes; la tête est plus forte; les yeux sont plus saillans, les bourrelets post-oculaires plus

petits; la ligne orbitaire a une autre direction; les antennes sont un peu plus épaisses.

29. T. eximius.

Piceus. Antennae praelongae, articulo secundo quarto breviore. Oculi prominuli interstitiis posticis dupla majores. Prothorax cordatus, angulis posticis amplis, erectis, acutiusculis. Elytra oblonga, convexiuscula, humeris rotundatis, striis 5 primis profundioribus, punctatis, caeteris subobsoletis.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un brun clair, plus foncé sur la tête et le corselet; les antennes et les pattes sont testacées; le milieu des cuisses est un peu rembruni de même qu'une partie des 3 premiers articles des antennes.

Les antennes sont très longues, elles atteignent le milieu des élytres; leur deuxième article est un peu plus court que le quatrième. Les yeux sont saillans, de moitié seulement plus grands que les bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes.

Le corselet est cordiforme, dilaté, mais médiocrement arrondi sur les côtés antérieurs; le bord marginal se rétrécit fortement et obliquement jusqu'au quart postérieur où il est sinué, puis tombe droit sur la base pour former les angles qui sont saillans, grands, relevés, un peu aigus et s'étendent jusqu'en face de la quatrième strie des élytres; la base s'abaisse brusquement au premier quart latéral pour former les fossettes basales qui sont très larges, arrondies à leur sommet qui est distinct jusqu'au tiers inférieur du corselet; le sillon transversal est un peu distinct, interrompu au milieu par le sillon longitudinal qui est très profond dans toute son étendue.

Les élytres sont très régulièrement oblongues, assez convexes, surtout en avant, le milieu seul étant légèrement déprimé; les épaules sont très arrondies et les marges basilaires convergent un peu en avant jusqu'à la cinquième strie, à laquelle la strie marginale se réunit; les 5 premières stries sont distinctes et ponctuées, les sixième et septième ne sont indiquées que par une ligne de points qui dépasse à peine le milieu de l'élytre; les 3 ou 4 premières surtout sont larges et profondes. Le sillon apical est assez court; il ne touche pas la cinquième strie. — Le métasternum est plus court que les hanches postérieures.

Mr. de Chaudoir en possède 2 individus ♂ qui ont été trouvés par Mr. Miller dans le Choralp (Styrie).

Comparée au T. procerus, avec lequel elle a beaucoup

de rapports, cette espèce en diffère par sa coloration, par sa taille, par ses élytres plus courtes, plus élargies aux épaules; ses stries un peu plus marquées; son corselet un peu moins arrondi sur les côtés et dont les angles postérieurs sont proportionnellement plus grands; ses yeux un peu plus larges, plus saillans, et les bourrelets post-oculaires moins dilatés; les antennes sont aussi plus longues.

30. T. ruficollis.

Nigro-piceus, prothorace rufo. Antennae longissimae. Oculi subprominuli, interstitiis posticis minores. Prothorax anguste subcordatus, angulis posticis rectis. Elytra oblonga, lateribus subparallela, basi oblique truncata, plana, leviter punctato-striata, striis 2 primis profundioribus.

Long. $4\frac{1}{4}$ — El. $2\frac{1}{2}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Elytres d'un noir de poix; corselet et antennes d'un brun rouge; pattes testacées. La base des élytr et la partie antérieure de la tête sont de la même couleur que le corselet.

Les antennes sont longues et atteignent presque le milieu des élytres; le deuxième article est à peine un peu plus court et le troisième un peu plus long que le quatrième. Les bourrelets post-oculaires sont plus grands que les yeux; ceux-ci sont faiblement saillans; les lignes orbitaires convergent en avant et se dirigent sur la base des antennes.

Le corselet est subcordiforme, assez étroit; il ne dépasse la largeur de la tête qu'à son premier quart qui est fortement arrondi; les côtés se redressent aux angles postérieurs qui sont largement relevés et droits; les fossettes de la base sont larges et assez profondes; elles se prolongent jusqu'à la base même; le sillon longitudinal est profond sauf à ses deux extrémités; l'impression transversale antérieure n'est bien marquée qu'au milieu où elle est un peu rugueuse; l'impression postérieure est peu profonde.

Les élytres sont régulièrement oblongues, avec les côtés (finement crénelés) un peu parallèles au milieu, aussi arrondies en avant qu'en arrière; les marges basilaires convergent un peu en avant. La surface est plane, même un peu déprimée au milieu. Les stries sont distinctement et lâchement ponctuées; les deux premières sont bien marquées dans toute leur étendue; la troisième ne l'est pas entre la base et le premier gros point dorsal; les autres sont plus faibles, bien que restant distinctes. La partie redressée de la première strie est profonde, arquée, et se termine brusquement contre la cinquième strie à laquelle elle s'unit.

Cette espèce est assez voisine du T. chloroticus; elle

en diffère par sa coloration, par sa taille plus petite, ses antennes plus longues, le développement plus grand des bourrelets post-oculaires; les lignes orbitaires divergeant moins fortement; le corselet plus court, plus sinué au dessus des angles postérieurs; les fossettes de la base un peu plus profondes; les stries des élytres plus distinctes et plus ponctuées; la strie préscutellaire est plus marquée; les 2 premiers points dorsaux de la troisième strie sont plus rapprochés. Le segment anal est fovéolé et parfois même il parait un peu échancré.

Chili (Germain). 4 ind. coll. de Chaudoir.

31. T. obscuricornis.

Niger, nitidus, antennis obscuris articulo basali tibiisque testaceis. Antennarum articulus secundus quarto minor. Oculi subprominuli, interstitio postico quinta parte majores. Prothorax transversus, basi angustatus, angulis posticis apertis, subprominulis; foveolis basalibus profundis. Elytra oblonga, postice latiora, in medio plana, stria prima tantum omnino distincta; abdominis segmento ultimo punctato.

Long. $4^3/_4$ — El. $2^1/_4$ — Lat. $1^3/_4$ M.

D'un noir brillant; palpes, antennes et pattes bruns; dernier article des palpes, premier article des antennes, base des autres articles et tibias testacés. Dent du menton large et à peine divisée. Antennes atteignant le tiers des élytres; deuxième article de moitié plus court que le quatrième. Bourrelet post-oculaire un peu rugueux, d'un cinquième moins grand que les yeux; ceux-ci un peu saillans; lignes orbitaires parallèles, se dirigeant sur la base des antennes.

Corselet pas plus large que la tête, de moitié plus court que long, transversal, peu arrondi sur les côtés, rétréci dès le premier tiers, jusqu'aux angles postérieurs où les côtés se redressent; ces angles sont ouverts, mais leur extrémité forme une légère saillie; les fossettes sont profondes, transversalement rugueuses; elles partent de la base même, se prolongent en s'affaiblissant vers la partie extérieure du corselet et se rattachent à l'impression transversale postérieure qui est moins profonde, mais non interrompue au milieu. Le sillon longitudinal est bien marqué dans toute son étendue.

Les élytres sont oblongues, un peu élargies vers leur partie postérieure; les épaules sont très arrondies; les marges basilaires convergent légèrement en avant; elles s'arrêtent à la naissance de la cinquième strie. Les côtés sont presque parallèles. Le rebord marginal est de même largeur dans toute son étendue. La surface est plane au milieu. Les première, huitième et neuvième stries seules sont entièrement

distinctes; les deuxième et troisième ne le sont point à la base; les autres ne sont qu'à peine perceptibles; toutes sont ponctuées; la strie préscutellaire est profonde et droite. Les 3 points du troisième intervalle sont également bien marqués. La partie recourbée de la première strie est profonde, assez courte, un peu arquée, presque parallèle à la suture, terminée brusquement à son sommet. Les segmens de l'abdomen sont couverts, surtout au milieu, de points pilifères.

Chili (Germain). 5 ind. coll. de Chaudoir.

32. T. Mexicanus.

Nigro-piceus, nitidus. Antennae longiores, articulo secundo quarto parum longiore. Oculi parvuli prominuli, interstitiis posticis aequales. Prothorax subcordatus, angulis posticis latis, rectis. Elytra ovata, basi rotundata, convexa, sutura deplanata, punctato-striata, interstitio quinto bifoveato.

Long. $5^1/_4$ — El. 3 — Lat. $2^2/_3$ M.

D'un noir de poix brillant, parfois un peu brunâtre sur le corselet et la base des élytres; palpes, antennes, pattes et rebord inférieur des élytres testacés. — La dent du menton est grande, creusée au centre, bifide à l'extrémité; les lobes latéraux sont arrondis sur les côtés et, en dessus, aigus à l'extrémité interne. Le labre est transversal, tronqué au centre; ses angles sont avancés et un peu aigus. Les antennes atteignent l'extrémité du premier tiers des élytres; leur deuxième article est un peu plus court que le quatrième; les sillons frontaux divergent en avant et en arrière; les yeux sont très saillans, assez petits, étant à peu près aussi grands que les bourrelets post-oculaires; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet est un peu plus large, sur les côtés, que la tête avec les yeux, plus étroit en arrière qu'en avant, subcordiforme; les côtés sont assez fortement rebordés, surtout au milieu, légèrement arrondis et même un peu sinués avant les angles postérieurs qui sont grands, droits, un peu redressés; la base est tronquée, un peu repliée après le milieu; les fossettes basales sont larges, profondes, presqu'arrondies, situées à peu près au milieu de chaque côté. L'impression transversale postérieure est marquée par un sillon anguleux qui n'atteint pas le milieu. Le sillon longitudinal est profond dans toute son étendue, surtout à sa base.

Les élytres sont régulièrement ovales; les marges basilaires convergent un peu en avant et se prolongent jusqu'à la quatrième strie; le rebord marginal est large (un peu moins que celui du corselet), sinué avant l'extrémité. La surface est assez convexe, si ce n'est vers la région suturale; toutes

les stries sont distinctes en entier (parfois même très profondes avec les intervalles un peu convexes), mais les 5 premières et les 2 dernières sont les plus profondes; elles sont ponctuées; on voit deux larges fossettes sur la cinquième strie, l'une au bas du premier quart, l'autre au dessus du dernier tiers de chaque élytre; il n'y en a pas sur la troisième strie. Le sillon apical est assez court, très large et très profond; la cinquième strie s'y réunit, mais en reste bien distincte. — Les piliers des hanches postérieures sont d'un quart plus grands que le métasternum.

Cette espèce semble être assez variable. Je ne crois pas pouvoir en séparer les individus à corselet plus large et plus arrondi en avant et à élytres en ovale beaucoup plus court et dont les stries sont un peu plus marquées.

Mexique (Sallé). 5 ind. coll. de Chaudoir.

33. Kiesenwetteri Pand. Ess. Trechus 140 no. 9.

Niger, palpis, antennis femoribusque brunnescentibus, antennarum basi tibiisque testaceis. Caput oblongum. Antennae longae, articulo secundo caeteris angustiore atque breviore. Oculi minuti, parum prominuli, interstitio postico vix majores. Prothorax angustus, postice angustatus, angulis posticis retusis, fere rotundatis. Elytra oblongo-ovata, plana, basi obliquata, planiuscula, integri-punctato-striata.

Long. $4^2/_2$ — El. 2 — Lat. $1^2/_3$ M.

La tête est grande, allongée; les yeux sont très peu saillans, petits, à peu près égaux aux bourrelets post-oculaires; la ligne orbitaire se dirige sur la base externe des antennes. Les sillons frontaux sont très profonds. Les antennes atteignent le premier tiers des élytres. Le corselet est étroit; l'espace entre les angles antérieurs est un peu moindre que celui qui existe entre les angles postérieurs; les côtés sont dilatés au tiers antérieur; ils se rétrécissent ensuite, sans sinuosité, jusqu'aux angles postérieurs qui sont très ouverts, mais cependant bien marqués. Les fossettes basales sont larges, un peu rugueuses et s'étendent presque jusqu'au sillon longitudinal.

Les élytres sont très rétrécies à la base qui est tronquée très obliquement; le rebord basilaire remonte jusqu'en face de la quatrième strie; elles sont notablement plus larges vers l'extrémité; les stries sont profondes, distinctement ponctuées. Le métasternum est d'un quart plus court que les piliers.

Hautes Pyrénées; à la limite des neiges.

34. T. angusticollis Kiesenw. Stett. E. Z. 1850. 218. — Ann. soc. ent. Fr. 1851. 385. — Pand. no. 10.

Très voisin du T. Kiesenwetteri, un peu plus petit;

brun, avec les bords et le centre tant du corselet que des élytres de couleur plus claire, les antennes et les pattes testacées. L'espace entre les angles antérieurs du corselet est égal à celui qui existe entre les angles postérieurs; les côtés sont un peu moins arqués en arrière, un peu plus relevés; les angles postérieurs sont un peu plus marqués, mais non saillans; les fossettes de la base sont moins larges et s'étendent moins vers le centre du corselet; les stries et leur ponctuation sont un peu moins distinctes.

Pyrénées centrales.

35. T. distinctus Fairm. Fn. Fr. I. 149. — Pand. no. 11.

Long. 3 — El. 2 — Lat. 1 M.

Assez facile à distinguer du T. angusticollis par sa couleur d'un testacé brunâtre; ses antennes qui n'atteignent que le premier quart des élytres et dont le deuxième article est plus long que le quatrième; son corselet sinué au dessus des angles postérieurs qui sont plus largement relevés, plus arrondis. Les élytres sont notablement plus étroites, moins élargies en arrière et leurs stries sont beaucoup moins profondes.

Hautes Pyrénées.

T. glacialis, assimilis, Pertyi etc.

Tandis que la plupart des nombreux Trechus de l'Allemagne montagneuse ont été recueillis en quantités souvent considérables, les espèces de Suisse ne se rencontrent qu'à peine dans les collections. Il est résulté de cette disette que peu de ces espèces ont pu être étudiées et que le plus grand nombre de celles établies par Heer en 1837 ont été niées, supprimées ou réunies plus ou moins arbitrairement.

Je me suis efforcé de résoudre, ce qui est devenu un véritable problême, la question des Trechus de Suisse.

Heer n'est pas de ces observateurs superficiels ou aventureux dont il soit permis de contester l'exactitude ou de nier la compétence. Il faut donc admettre a priori que ce qu'il a décrit, il l'a vu et nettement exprimé. Les types sont d'ailleurs déposés au Musée de Zurich où chacun peut les vérifier et les comparer aux descriptions.

Ceci posé, chacun reste naturellement libre d'apprécier la valeur spécifique des caractères, tout en tenant compte, tant des caractères en eux-même, que de leur constance chez des individus plus ou moins nombreux. Schaum s'est livré à cette appréciation, mais son désir de débarrasser l'entomologie des espèces mal établies lui a peut-être fait trancher trop facilement la réunion de la plupart des Trechus de Heer.

J'ai tenu à mettre sous les yeux des entomologistes toutes les pièces du procès. Mr. Tournier a obtenu la communication des types du Musée de Zurich et il en a fait des dessins en prenant les précautions les plus minutieuses contre toutes les chances d'inexactitude; ces figures ont ensuite été examinées par Heer lui-même qui les a déclarées correctes. On les trouvera ci-jointes. Je pense qu'après les avoir comparées aux descriptions*), chacun reconnaîtra qu'il est prudent d'ajourner toute réunion, toute suppression. Je tiens provisoirement en réserve le T. Schaumi Pand.

Les Trechus dont il s'agit appartiennent à deux formes bien distinctes.

Chez l'une, le corselet est transversal, avec les côtés arrondis, faiblement rétrécis vers la base et les angles postérieurs saillans.

Chez l'autre, le corselet est subcordiforme, peu arrondi sur les côtés; les angles postérieurs sont peu ou point saillans.

A la première forme appartient le T. glacialis, auquel se relient les T. assimilis, profundestriatus et macrocephalus.

La deuxième comprend les T. Pertyi et laevipennis.

36. T. glacialis Heer. Die Käfer d. Schweiz III. 47. 8.

Tête très forte, presqu'aussi large que le corselet; antennes égales à la moitié du corps; sillons frontaux restant très profonds en face du milieu des yeux. Corselet transversal, arrondi sur les côtés antérieurs; les angles postérieurs sont arrondis, mais terminés par un angle aigu très petit; les élytres sont assez allongées, leurs côtés sont presque parallèles; la surface est assez convexe; le rebord marginal est assez grand; les stries sont un peu inégales**), toutes marquées, mais les 3 premières sont les plus profondes.

Sur les points les plus élevés des Alpes.

37. T. assimilis Heer l. c. 47. 7.

Diffère du glacialis par la tête plus étroite que le corselet, le sillon longitudinal et les fossettes basales du corselet moins profonds, l'impression transversale antérieure beaucoup

---

*) Pour les espèces établies par Heer, on se borne ordinairement à consulter la Fauna Coleopterorum helvetica (Zurich 1841). Cet ouvrage n'est que le résumé des mémoires principaux qui ont été publiés, en 1837, dans les Neue Denkschriften der Schweiz. Naturf. Gesellschaft tirés à part sous le titre: Die Käfer der Schweiz. Neufchâtel 1837. 3 vol. in 4⁰.

**) „Die Streifen abweichend, bald seichter, bald tiefer, wodurch sie wie punktirt erscheinen.

plus faible; les élytres sont moins parallèles, plus ovales; chacune d'elles est séparément arrondie à l'extrémité; les stries sont un peu plus profondes; les mandibules sont plus courtes et plus arquées.

Dans les plaines.

38. T. profundestriatus Heer l. c. p. 48 no. 9.

Diffère du glacialis par ses élytres plus ovales, entièrement et très profondément striées, son corselet plus carré, ruguleux, à angles postérieurs moins saillans; ses mandibules plus arquées; les antennes sont d'un brun noirâtre avec la base de chaque article plus claire.

Un seul individu. — Région des neiges.

Dans une lettre adressée à Mr. Tournier et que j'ai sous les yeux, Mr. Heer se défend du reproche d'avoir décrit comme espèce distincte un ex. mal conformé du T. glacialis. „Vous voyez, dit-il, qu'il n'est point verkümmert, mais un ex. gut ausgebildet und wohl erhalten. C'est le même que Mr. Schaum a vu."

En effet, le dessin très fidèlement exécuté par Mr. Tournier ne semble pas confirmer la supposition de Schaum.

39. T. macrocephalus Heer l. c. p. 48 no. 10.

Un peu plus petit que le glacialis; la tête est aussi large et plus longue; les mandibules sont arquées; les antennes ne dépassent pas les épaules; le corselet est moins arrondi sur les côtés antérieurs, plus faiblement marginé; les angles postérieurs sont un peu saillans; les élytres sont plus ovales et les stries sont moins profondes.

Trouvé un peu en dessous de la région des neiges.

40. T. Pertyi Heer l. c. 49. 11.

La tête est grande, allongée, avec le col un peu plus long que chez le glacialis. Le corselet est presque cordiforme, assez convexe, tronqué à la base, légèrement échancré en avant, notablement élargi à sa partie antérieure; les angles antérieurs arrondis; les angles postérieurs nettement droits précédés d'une faible sinuosité; les 4 ou 5 premières stries, sans être très profondes, sont bien marquées; les autres deviennent moins distinctes, sauf les stries externes qui disparaissent complètement.

Région alpine et supérieure.

41. T. laevipennis Heer l. c. 49. 12.

De même taille que le précédent, un peu plus étroit, de teinte un peu plus claire, surtout sur le corselet; les antennes

sont plus foncées; les sillons frontaux sont plus profonds et surtout plus prolongés, mais ils sont plus faibles dès le milieu des yeux; le corselet est un peu plus court; les 3 premières stries sont extrêmement faibles; les autres sont à peine légèrement distinctes.

Il habite en général des localités plus élevées que le T. Pertyi.

42. T. Schaumi Pand. l. c. no. 12.

43. T. limacodes Dej. sp. V. 23. 19. — Putz. no. 38. — Schaum no. 27. — Pand. no. 15.

Rufo-testaceus. Antennae crassiusculae, articulo secundo quarto longiore. Oculi vix prominentes, parvuli, interstitio postico aequales. Prothorax cordatus, angulis posticis rectis. Elytra convexa, ovata, striis 3 profundioribus, quarta atque quinta subtilioribus, caeteris obsoletis.

Long. $1\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{2}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

Alpes de l'Autriche, de la Styrie et de la Carinthie.

44. T. lithophilus Putz. Trech. consp. no. 37. — Schaum D. I. no. 24. — Pand. no. 16.

(immatur.) T. alpicola St. D. I. VI. 95. 15.

Piceus, prothorace elytrorumque sutura dilutioribus. Antennae crassiusculae, breviusculae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi subprominuli, interstitiis posticis dimidio vix majores. Prothorax cordatus, angulis posticis parvis, acutis, prominulis. Elytra breviter ovata, convexa, striis vix punctulatis, 3 primis profundis, quarta subtiliori, externis obsoletis. Prothorax elytraque margine late erecto. Metasternum pilis quadruplo minus.

Long. $3\frac{1}{3}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Alpes de la Styrie et de la Carinthie.

45. T. croaticus Dej. no. 17. — Putz. no. 26. — Schaum no. 25. — Pand. no. 17.

Rufescens, elytris plus minusve infuscatis. Antennae breviusculae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi haud prominuli, interstitio postico triplo majores. Prothorax cordatus, angulis posticis minutis, acutiusculis. Elytra convexa, ovata, striis 3 primis profundis, caeteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{7}{8}$ — Lat. $1\frac{1}{3}$ M.

Il diffère du lithophilus par sa couleur, ses antennes un peu moins épaisses, les yeux un peu plus plats, les bourrelets post-oculaires plus petits, le corselet plus arrondi sur les côtés, moins rétréci en arrière, les élytres moins courtes,

moins largement rebordés, le rebord basal plus oblique etc. De même que chez le lithophilus, la ligne orbitaire aboutit entre les antennes et la base des mandibules.

Croatie. Carniole.

46. T. subcordatus Chaud. Enum. Caucas. p. 192 no. 315.

Nigro-piceus, elytrorum margine, sutura apiceque rufo-brunneis. Antennae crassiusculae, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi haud prominuli, interstitio postico duplo latiores. Prothorax transversim subcordatus, angulis posticis rectis, subprominulis. Elytra breviter ovata, convexa, punctato-striata, striis 3 primis integris, caeteris sensim obsolescentibus.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.

Brun de poix; corselet, partie antérieure de la tête, extrémité des élytres, suture et bords externes d'un brun rougeâtre, palpes, base des antennes et pattes testacés.

Antennes assez épaisses, à deuxième et troisième articles égaux. Yeux peu développés, très plats, doubles de la largeur des bourrelets post-oculaires. La ligne orbitaire se dirige sur la base des antennes.

Le corselet est plus large que la tête, transversal, subcordiforme; les côtés sont peu arrondis et descendent en se rétrécissant jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits, un peu saillans, relevés; la base est coupée carrément et ne s'abaisse qu'au niveau des fossettes qui sont triangulaires et assez profondes; le sillon longitudinal est bien marqué jusqu'à la base.

Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez court et très régulier; les marges basilaires convergent en avant. La surface est convexe.

Les stries sont distinctement ponctuées; les 3 premières seules sont bien marquées dans toute leur étendue; les suivantes diminuent graduellement de profondeur; les dernières, sauf la strie marginale, sont à peine indiquées.

Comparée au T. limacodes, dont elle a la taille, cette espèce en diffère par la coloration foncée de la tête et des élytres, par ses antennes un peu plus longues, sa tête moins large, ses yeux plus aplatis; le corselet est beaucoup moins cordiforme, moins arrondi sur les côtés, plus rétréci vers la base, les angles postérieurs plus droits; les marges latérales sont moins larges; les élytres sont un peu plus courtes et un peu plus larges antérieurement.

Caucase occidental (Radscho 8000 p.). 1 ind. ♂ coll. de Chaudoir.

47. T. ovipennis Motsch. Bull. Mosc. 1845 p. 348. — Mannerh. ib. 1852. 299.

Piceus, iridescens, prothoracis, elytrorum margine atque sutura rufulis. Antennae longae. Oculi subprominuli, interstitiis posticis tertia parte majores. Prothorax breviter cordatus, angulis posticis minutis, rectis et prominentibus. Elytra suboblongo-ovata, planiuscula, basi transversim truncata, stria prima integra, secunda tertiaque subtilioribus, abbreviatis, caeteris obsoletis.

Long. 4 — El. $2^1/_3$ — Lat. $1^7/_8$ M.

Couleur de poix ou roussâtre, avec le dessus des élytres (sauf les marges et la suture) et parfois le corselet couleur de poix; les élytres surtout ont un reflet irisé. Palpes, antennes et pattes testacés. Les antennes sont assez longues; elles atteignent l'extrémité du premier tiers des élytres; les yeux sont faiblement saillans; les bourrelets post-oculaires sont du $^2/_3$ moins grands; les lignes orbitaires se dirigent sur la base des antennes. — Le corselet est brièvement cordiforme, assez faiblement arrondi sur les côtés antérieurs, rétréci en arrière; les angles postérieurs sont petits, droits et saillans; les fossettes basales presqu'arrondies; l'impression transversale postérieure est bien marquée et non interrompue au milieu; l'antérieure est également bien distincte, dépassée par le sillon longitudinal qui est large et assez profond. — Les élytres sont ovales, un peu oblongues, un peu planes en dessus; les marges basilaires convergent transversalement et s'arrêtent à la quatrième strie qui s'y réunit; la première strie seule est complète, ponctuée; les suivantes sont de moins en moins distinctes. Le sillon apical est assez court et se termine brusquement sans se réunir à la cinquième strie. Le deuxième point dorsal est situé un peu avant le milieu. Les piliers des hanches postérieures sont un plus longs que le métasternum.

Amérique russe (Sitka). 6 ind. collection de Chaudoir. — 3 ind. coll. Schaufuss (San Gregorio).

Cette espèce est assez voisine du T. rotundipennis; elle en diffère par sa coloration habituellement moins foncée, ses élytres un peu plus longues, moins arrondies sur les côtés, beaucoup moins convexes; le sillon apical est un peu plus court; le corselet est moins convexe, moins arrondi sur les côtés, moins rétréci avant les angles postérieurs qui sont plus petits; le rebord marginal est un peu plus large; les yeux sont un peu plus grands et moins saillans.

48. T. cyclopterus.

Brunneus. Antennae graciles, articulo secundo quarto sub-

breviore. Oculi prominuli, interstitio postico triplo majores. Prothorax latus, transversus, lateribus rotundatis, angulis posticis minutis, vix prominulis. Elytra breviter ovata, convexa, humeris basique rotundatis, striis 2 primis profundioribus.

Long. 4 — El. 2 — Lat. $1^3/_4$ M.

Brun, avec l'extrémité des palpes, le premier article des antennes, les pattes et le bord externe des élytres testacés; les tibias sont brunâtres.

La dent du menton est sillonnée dans toute sa longueur, légèrement divisée à l'extrémité.

Les antennes sont assez minces; le deuxième article est de très peu plus court que le quatrième; il est plus cylindrique. Les yeux sont saillans; le bourrelet post-oculaire n'est que du tiers de leur étendue; la ligne orbitaire se dirige sur la base interne des antennes.

Le corselet est très transversal, plus large que la tête, de même largeur à ses deux extrémités; les côtés sont régulièrement arrondis jusqu'aux angles postérieurs qui ne forment qu'une très faible saillie; le rebord s'élargit depuis le milieu jusqu'à la base. Le pli de la base qui commence les fossettes, est situé à peu près au milieu de chaque côté de celle-ci; le sillon se dirige, d'un côté en remontant parallèlement au bord externe, de l'autre obliquement, en se confondant avec l'impression transversale laquelle n'est pas interrompue au milieu, mais y devient moins profonde, plus large et plus irrégulière; le sillon longitudinal est très profond dans toute son étendue; cependant il n'atteint pas tout-à-fait le bord antérieur.

Les élytres sont en ovale très court; les épaules sont très déprimées et ne sont pas distinctes; les marges basilaires y sont très arrondies, convergent en avant et s'arrêtent en face de la cinquième strie, à laquelle elles touchent. La strie recourbée de l'extrémité est longue et s'étend jusqu'à la huitième, avec laquelle elle se confond d'abord pour faire un crochet vers la cinquième. La surface est convexe; la région suturale est déprimée surtout en avant; les deux premières stries sont profondes; les 3 suivantes sont peu distinctes; les sixième et septième ne le sont nullement. Les 3 points dorsaux sont fort peu marqués, surtout le premier. Le métasternum est extrêmement étroit; il atteint à peine la moitié de la longueur des piliers postérieurs.

Chili. 1 ind. (immat.?) coll. de Chaudoir.

49. T. rotundipennis Duft. F. A. II. 176. 236. — Putz. no. 23. — Schaum D. I. 652. 23. — Pand. no. 18.

Brunneo-piceus, antennis, pedibus elytrorumque margine

rufo-testaceis. Antennae tertiam elytrorum partem attingentes, articulis secundo quartoque longitudine aequalibus; oculi leviter prominuli, interstitio post-oculari tertia parte majores, linea orbitali versus basim internam antennarum porrecta, puncto inferiore minimo. Prothorax transversim cordatus, antice rotundatus, ante basim coarctatus, angulis posticis acutiusculis, paulo erectis. Elytra breviter ovata, in dorso vix planiuscula, margine laterali breviter per basim transversim continua, striis 3 primis profundioribus, quarta quintaque obsoletioribus, caeteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. 2 — Lat. $1\frac{2}{3}$ M.

Styrie, Alpes Noriques.

Schaum compare le T. rotundipennis avec les T. constrictus et lithophilus. La forme du corselet est tellement différente chez le T. constrictus que la comparaison est inutile. Il y a plus d'analogie avec le lithophilus; mais les antennes sont plus longues, le corselet est notablement moins large antérieurement, moins sinué en arrière, la base des élytres est tronquée non pas obliquement mais transversalement, leur suture est ordinairement plus obscure et les stries internes sont un peu plus prononcées.

Le marginalis a le corselet beaucoup plus large et plus arrondi en avant; ses angles postérieurs sont plus aigus et plus saillans; les élytres autrement colorées, sont plus largement tronquées à la base; le bourrelet post-oculaire est beaucoup plus étroit; les antennes sont un peu plus courtes; l'intervalle coxal est plus étroit.

50. T. pulchellus Putz. Prém. ent. p. 59. 57. — Trech. consp. no. 31. — Pand. no. 19.

Piceus, capite, prothorace, elytrorum margine suturaque rufescentibus. Antennae breviusculae, articulo secundo quarto longiore et paulo angustiore. Oculi parum prominuli, interstitio postico triplo majores, linea orbitali inter antennas et clypeum porrecta. Prothorax transversim cordatus, lateribus anticis rotundatus, dein angustatus, angulis posticis minutis subacutis. Elytra ovata, basi fere rotundata, vix transversim truncata, striis 3 primis profundioribus.

Long. $3\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Haute Lusace, Montagnes de la Silésie, de la Transylvanie et de la Saxe.

51. T. rotundatus Dej. V. 23. — Putz. 27. — Schaum D. I. 28. — Pand. 20.

Nigro-piceus, antennarum basi pedibusque testaceis. Antennae crassiusculae, quartam elytrorum partem vix attingentes,

articulis secundo quartoque fere aequalibus. Oculi interstitio postico quadruplo majores, linea orbitali in antennarum basim internam porrecta. Prothorax transversim subcordatus, lateribus anticis rotundatis, usque ad angulos posticos augustatus, hisce erectis, obtusiusculis. Elytra ovata, convexa, striis subtilibus, leviter punctulatis, tribus primis integris, duabus sequentibus abbreviatis, caeteris obsoletis.

Long. $2\frac{1}{2}$ — El. $1\frac{1}{3}$ — Lat. $1\frac{1}{8}$ M.

Les individus de la collection Dejean viennent des montagnes de la Styrie. L'insecte se retrouve en Carniole et en Carinthie.

52. T. marginalis Schaum Berl. Ent. Zeit. VI. (1862) p. 264. — Pand. no. 21.

Piceus, cyaneo-micans, elytrorum margine antennarumque articulis primis testaceis. Antennae quartam elytrorum partem attingentes, articulis secundo quartoque aequalibus; oculi interstitio postico quadruplo majores, linea orbitali inter antennas atque clypeum porrecta. Prothorax transversim cordatus, lateribus anticis rotundatis, angulis posticis sat latis, acutiusculis. Elytra ovata, humeris rotundatis, basi ipsa truncata, leviter striata, striis 3 primis integris, quarta vix perspicua, caeteris obsoletis.

Long. 3 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Transylvanie et Banat.

53. T. pinguis Kiesenw. Stett. Ent. Zeit. 1850. 218. — Ann. soc. ent. Fr. 1851. 389. — Pand. no. 22.

Piceo-rufus. Antennae crassiusculae, usque ad tertiam elytrorum partem extensae, articulo secundo quarto vix longiore. Oculi prominuli, interstitiis posticis duplo latiores. Prothorax transversim subcordatus, lateribus parum arcuatis, angulis posticis minutis, acutiusculis, subprominulis. Elytra breviter ovata, basi latius marginata, striis 3 vel 4 primis distinctis, caeteris obsoletis.

Long. $3\frac{1}{8}$ — El. $1\frac{7}{8}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

Pyrénées orientales et centrales. Les types de Mr. Kiesenwetter ont été recueillis au lac d'Oo, près de Bagnères de Luchon.

54. T. distigma Kiesenw. Ann. soc. ent. Fr. 1851. 388. — Pand. no. 37.

Piceus. Antennae tertiam elytrorum partem paullo excedentes, articulis secundo quartoque aequalibus. Oculi prominuli, interstitiis posticis haud duplo latiores. Prothorax transversus, basim versus paullo angustior, angulis posticis prominentibus,

acutis. Elytra ovata, basi brevius marginata, striis 3 vel 4 primis distinctis, caeteris obsoletis.

Long. $3^1/_8$ — El. 2 — Lat. $1^1/_2$ M.

Diffère du **pinguis** par ses élytres moins arrondies et dont le rebord marginal est plus court; son corselet notablement plus large, moins rétréci vers la base, plus arrondi sur les côtés et dont les angles postérieurs sont plus grands et plus aigus; par les bourrelets post-oculaires qui sont un peu plus grands; ses antennes un peu plus minces vers l'extrémité et un peu plus longues.

Hautes et Basses Pyrénées.

55. T. **striatulus** Putz. l. c. 311. 28. — Schaum l. c. 20. — Pand. no. 35.

Nigro-piceus, antennis basi quandoque prothorace rufis, pedibus obscurioribus. Antennae quartam elytrorum partem attingentes, articulo secundo quarto longiore. Oculi interstitiis posticis quadruplo majores, linea orbitali in basim antennarum internam porrecta. Prothorax transversim subcordatus, angulis posticis rectis prominulis, basi recte truncata, humeris rotundatis, striis 3 primis profundioribus, quarta abbreviata, caeteris obsoletis.

Long. $3^1/_4$ — El. 2 — Lat. $1^1/_2$ M.

Silésie méridionale, Carniole, Transylvanie. (Mr. Pandellé indique encore la Grèce. Ce doit être une erreur.)

56. T. **gravidus***).

T. latipennis Chaud. Bull. Mosc. 1844 p. 451.

Piceus. Antennae validae, crassiusculae, articulo secundo quarto breviore. Oculi subprominuli, interstitio postico duplo latiores. Prothorax subovatus, antice posticeque angustatus, angulis posticis minutis, subacute rectis. Elytra lata, breviter ovata, convexiuscula, striis distinctis, 4 primis profundioribus.

Long. 4 — El. $2^1/_2$ — Lat. $1^1/_3$ M.

D'un brun plus ou moins clair, les antennes de la même teinte, les pattes d'un roux un peu testacé de même que les derniers segmens de l'abdomen.

Les antennes sont assez épaisses et atteignent l'extrémité du premier quart des élytres; leur deuxième article est plus court que le quatrième. La tête est médiocrement large; les bourrelets post-oculaires égalent à peu près la moitié des yeux; la ligne orbitaire se dirige vers l'angle basal de l'épi-

---

*) Sturm ayant décrit (D. I. 95. 16) un **Trechus latipennis** (placé aujourd'hui dans le genre **Tachys**) j'ai cru devoir adopter pour l'espèce décrite par Mr. de Chaudoir le nom de **gravidus**, proposé par Schaum.

stome; le deuxième point est situé beaucoup plus bas que la partie inférieure de l'oeil. — Le corselet est peu large, en égard à la largeur des élytres, très rétréci entre les angles antérieurs qui sont fortement déprimés et touchent presque le col; les côtés sont arrondis jusqu'au premier tiers, puis ils se dirigent obliquement et en se rétrécissant sur les angles postérieurs où ils sont très faiblement sinués; les angles sont petits, droits, presqu'aigus, mais peu saillans. La base, un peu plus large que le bord antérieur, est nettement tronquée.

Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet, très courtes, assez régulièrement ovales; la base est tronquée; le rebord marginal se prolonge au delà des épaules, et transversalement, jusqu'à la hauteur de la cinquième strie, à laquelle il se réunit. La surface est très convexe, elle ne s'aplanit que vers le milieu; toutes les stries sont distinctes et ponctuées dans toute leur étendue, cependant les 4 premières seules sont profondes. L'intervalle coxal est plus court que les piliers des hanches postérieures.

Mr. de Chaudoir a comparé son T. latipennis au T. palpalis, la seule espèce connue en 1844 qui eût quelque rapport avec lui. Sa coloration est la même, sauf que les antennes et les pattes sont plus obscures et que les derniers segmens de l'abdomen sont testacés; la taille est un peu plus petite; la tête est plus étroite; les antennes sont plus épaisses, leur premier article est plus court, plus pyriforme; la ligne orbitaire qui, chez le palpalis, se dirige sur la base externe des antennes, se dirige chez le gravidus sur l'angle de l'épistome. Le corselet est très différent; il est plus étroit, beaucoup moins élargi au premier tiers antérieur; les angles antérieurs sont beaucoup plus déprimés et plus rapprochés de la tête; la base qui, chez le palpalis, est un peu reculée dans sa moitié externe, est entièrement tronquée chez le gravidus. — Les élytres de ce dernier sont beaucoup plus courtes, plus convexes, un peu plus larges à la base, moins arrondies sur les côtés, striées à peu près de la même manière, mais un peu plus distinctement ponctuées; la strie préscutellaire est un peu plus courte; l'intervalle coxal est plus étroit.

L'espèce à côté de laquelle le T. gravidus se place le mieux à raison de la plupart de ses caractères est le T. striatulus; de même que ce dernier, il a les élytres brièvement ovales, mais encore plus larges et surtout plus profondément striées-ponctuées, — les lignes orbitaires divergeant en arrière, mais beaucoup plus fortement, — les antennes testacées seulement à la base, — l'intervalle coxal notablement plus court que les piliers postérieurs; mais la forme de son corselet est toute autre.

J'ai vu dans la collection de Mr. Chaudoir les deux sexes de cet insecte qui a été rapporté des environs de Trébizonde (Gouriel) par Mr. de Nordmann. — La collection de Mr. Reiche en contient également un exemplaire.

57. T. montanellus Gemminger Cat. p. 392.
T. montanus Putz. Stett. Ent. Zeit. 1847 309. 21.
Schaum D. I. I. 643. 12.

Nigro-piceus, subcyanescens; antennae articulo secundo quarto subaequali. Interstitium posticum oculis triplo minus. Prothorax transversus, lateribus rotundatus, basim versus subangustatus, angulis posticis minutis, acutis. Elytra ovata, convexa, striis 3 primis integris profundioribus.

Long. $3\frac{3}{4}$ — El. $2\frac{1}{8}$ — Lat. $1\frac{1}{2}$ M.

D'un noir brillant, offrant un reflet bleuâtre. Les antennes et les pattes sont testacées. Le corselet est transversal, un peu rétréci vers la base, régulièrement arrondi sur les côtés jusqu'aux angles postérieurs qui sont aigus et saillans. Les angles antérieurs sont très déprimés, un peu avancés, très arrondis; la surface est convexe; le rebord latéral est peu large. Les élytres sont ovales, les épaules sont très arrondies, le rebord latéral les dépasse peu, il s'arrête brusquement en face de la cinquième strie. Les 3 premières stries sont profondes et complètes; les autres deviennent de moins en moins distinctes. La tête, avec les yeux, est moins large que le corselet; le deuxième article des antennes, un peu plus court que le troisième, est un peu plus long et plus étroit que le quatrième. Le bourrelet post-oculaire égale le tiers des yeux; la ligne orbitaire se dirige sur l'angle de l'épistome. Le premier point est très large. Les piliers des hanches postérieures sont de moitié plus longs que la largeur du métasternum.

Silésie aux environs de Glatz (Schneeberg).

Le nom, sous lequel j'ai décrit cet insecte en 1847, avait déjà été donné en 1844 par Motschulsky à un Trechus de Sibérie. Mr. Gemminger a proposé de désigner sous le nom de montanellus mon T. montanus.

58. T. splendens Gemminger Cat. p. 394.
T. micans Schaum D. I. I. 644. 13.
Pandellé p. 150 no. 36.

Piceo-niger, nitide subcyaneus; interstitium posticum oculis triplo minus. Prothorax transversus, lateribus subrotundatus, angulis posticis acutis, prominulis. Elytra ovata, subconvexa, striis 4 primis integris profundioribus.

Long. 3 — El. 2 — Lat. $1\frac{1}{4}$ M.

Mr. Pandellé (p. 159) émet des doutes sur la réalité de cette espèce qui, suivant lui, pourrait bien n'être qu'une variété du T. montanus.

Bien, qu'en effet, ces deux insectes soient assez voisins, ils sont cependant parfaitement distincts.

Le montanus est plus grand, d'une teinte plus foncée et plus brillante; ses pattes et ses antennes sont plus rougeâtres. Le micans a les élytres plus ou moins testacées sur les bords; les bourrelets post-oculaires sont plus grands, les lignes orbitaires sont beaucoup plus parallèles; le corselet est proportionnellement plus large, moins arrondi sur les côtés; les élytres sont moins convexes, plus profondément striées; leurs épaules sont moins arrondies et presqu'anguleuses.

Silésie, aux environs de Glatz.

Suivant Schaum, Mr. Miller aurait trouvé en Styrie des individus excédant d'un Mill. la taille ordinaire. Schaum signale également 3 individus de cette taille venant de Croatie et présentant un corselet un peu plus large et des élytres moins arrondies.

Mr. Le Conte ayant, dès 1846, décrit un T. micans, le nom donné par Schaum à la présente espèce a été modifié.

59. T. depressicollis.

Subaenescenti-piceus, antennarum articulo primo caeterorumque basi rufis; elytro singulo maculis duabus notato, una humerali subquadrata, altera ante-apicali rotundata, versus marginem connexis, rufo-testaceis. Prothorax latus, transversus, late marginatus, angulis posticis latis, acutiusculis. Elytra breviter ovata, convexa, basi truncata, punctato-striata.

Long. 4 — El. $2^{1}/_{3}$ — Lat. 2 M.

D'un brun de poix ordinairement un peu plus bronzé sur les élytres que sur le corselet; l'extrémité des palpes, le premier article des antennes ainsi que la base des suivans, les pattes, une tache humérale presque carrée, prolongée le long de la marge externe, une grande tache arrondie, située vers le bord externe au dernier quart des élytres, sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; le milieu des tibias et les tarses sont ordinairement brunâtres.

La dent du menton est assez large et bifide. Les antennes, assez fortes, dépassent le premier quart des élytres; le deuxième article est un peu plus court que le quatrième; les yeux sont très saillans; ils sont des $^{2}/_{3}$ plus grands que le bourrelet post-oculaire; la ligne orbitaire se dirige vers la base interne des antennes; les deux points sont assez rapprochés l'un de l'autre; au dessus du point supérieur on re-

marque plusieurs stries longitudinales; le milieu du vertex porte un point enfoncé bien distinct.

Le corselet est large, transversal, de même largeur à ses deux extrémités; son rebord latéral est large; les angles antérieurs sont proéminens, mais arrondis; les côtés sont fortement élargis au premier tiers, puis ils se rétrécissent jusqu'aux angles postérieurs qui sont grands, relevés, très saillans, un peu plus aigus que droits; un sillon oblique part du premier tiers de la base et occupe le fond des fossettes basales; l'impression transversale postérieure est interrompue au milieu; le sillon longitudinal est bien marqué si ce n'est vers le bord antérieur; à la base, il est un peu plus profond et a, de chaque côté, un sillon court et un peu inégal. La surface est peu convexe si ce n'est au milieu de chacune de ses deux parties.

Les élytres sont en ovale court, très convexes; leur base est distinctement tronquée; la marge basilaire est très courte et dépasse à peine les épaules qui sont un peu saillantes; le rebord latéral est large, un peu moins cependant que celui du corselet. Toutes les stries sont ordinairement bien marquées, légèrement ponctuées; les stries externes (sauf la huitième et la neuvième qui ne se réunissent qu'en dessous de l'épaule) sont cependant plus légères que les autres. — Les piliers des hanches sont de moitié plus petits que le métasternum.

Chili. Collection de Chaudoir. 5 individus de la collection Solier sous le nom inédit de T. rufipes Sol.

60. T. latus Putz. no. 24. — Schaum no. 21. — Pand. no. 31.

Nigro-piceus; antennae brunneae, scapo testaceo. Antennae quartam elytrorum partem vix attingentes; articulo secundo quarto paullo breviore. Oculi prominuli, interstitio postico fere triplo majores. Prothorax subcordatus, angulis posticis prominulis, acute rectis. Elytra breviter ovata, convexiuscula, striis 5 primis profundioribus, caeteris obsoletis.

Long. $4\frac{1}{2}$ — El. $2\frac{3}{4}$ — Lat. 2 M.

Alpes de la Styrie, de l'Illyrie et de la Transylvanie.

(Fortsetzung folgt.)